



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Mercredi 19 mars 2025
19h30**

**PORRENTUY
Hôtel de Ville**

Assemblée générale ordinaire du 19 mars 2025 à 19h30

Porrentruy, Hôtel de Ville



Délégués : Maires du district de Porrentruy 2023-2027

Commune	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signature
Alle	Madame	Génesta-Nagel	Karine	Maire	078 645 24 73	
Basse-Allaine	Monsieur	Crétin	Thierry	Maire	079 211 39 73	
Basse-Vendline	Monsieur	Moser	John	Maire	0788476368	
Boncourt	Monsieur	Maître	Lionel	Maire	079 388 82 40	
Bure	Monsieur	Vallat	Michel	Maire	079 408 34 07	
Clos du Doubs	Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Maire	079 356 25 12	
Coeuve	Monsieur	Henzelin	Pierre-André	Maire	079 717 73 68	
Cornol	Monsieur	Villard	Gilles	Maire	079 790 37 57	
Courchavon	Monsieur	Lallau	Julien	Maire	078 631 26 17	
Courgenay	Monsieur	Jolissaint	Didier	Maire	078 904 73 56	
Courtedoux	Madame	Tallat	Isabelle	Maire	078 601 92 29	
Dampfreux-Lugnez	Monsieur	Henry	Michel	Maire	079 545 80 31	
Fahy	Monsieur	Schütz	Louis	Conseiller		
Fontenais	Monsieur	Egger	Victor	Maire	079 333 20 79	
Grandfontaine	Monsieur	Quiquerez	Sylvain	Maire	079 822 35 38	
Haute-Ajoie	Madame	Sudan	Josiane	Maire	079 517 84 35	
La Baroche	Monsieur	Schaer	Romain	Maire	032 462 10 01	
Porrentruy	Monsieur	Eggertswyler	Philippe	Maire	078 604 34 04	
Vendlincourt	Madame	Sulliger	Anne	Maire	076 247 71 00	

Invitées-és

Institution	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
RCJU	Madame	Beuret	Rosalie	Ministre		
RCJU/COM	Monsieur	Riat	Christophe	RCJU/COM		
AEFCDP	Monsieur	Schneider	Raphaël			excusé
Bureau Sironi	Madame	Favre	Coralie	Architecte	079566107	
Collège Stockmar	Monsieur	Bandelier	Patrick	Directeur	079.548.51.54	

Bureau My, Porrentruy VALLEY François dancelier 079 300 4611
 " Nicoulin Didier, Président CESA

Employé-e-s SIDP

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
SIDP	Madame	Cramatte	Sophie	Secrétaire		excusée
SIDP	Madame	Voisard	Sandra	Admin. finances		
SIDP	Monsieur	Huber	Jérémy	Chargé de mission		
SIDP	Monsieur	Pressacco	Gregory	Chef de service	079 827 85 86	
SIDP	Madame	Bée	Suzy	Secrétaire suppléante		

Monsieur dancelier Julien Manger EL
 Madame Nganga Molie Apprenhie

Presse

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
LQJ	Mme	Barkhane	Inès	Journaliste	0787152752	
RFJ	Monsieur	Nagy	Thomas	"	079/363.68.00	



Syndicat intercommunal du district de Porrentruy

Assemblée générale ordinaire

Mercredi 19 mars 2025 à 19h30 (Porrentruy, Hôtel de Ville)

Président :

Gilles Villard, Maire de Cornol

Vice-Président :

Didier Jolissaint, Maire de Courgenay

Liste des présences annexée : 19 délégués invités, intervenants et invités

Invités :

RCJU

Rosalie Beuret Siess, Ministre des Finances

RCJU/COM

Christophe Riat, Délégué aux affaires communales

Bureau Sironi

Coralie Favre

Directeur Collège Stockmar

Patrick Bandelier

Municipalité de Porrentruy

François Valley, Chancelier

CESAC

Didier Nicoulin, Président

RFJ

Thomas Nagy

LQJ

Inès Bartlome

Excusés :

AEFCDP

Raphaël Schneider

Philippe Christinaz, Maire de Fahy

SidP

Gregory Pressacco, chef de service

Sandra Voisard, administratrice des finances

Jérémy Huber, chargé de mission

Sophie Cramatte, secrétaire, **excusée**

Suzy Bée, secrétaire CCBL, secrétaire de la soirée

Molie Nganga, apprentie employée de commerce

Julien Coeudevez, manager de l'Espace Loisirs

Gilles Villard, Cornol : ouvre la séance de l'assemblée générale des délégués et remercie la Ville de Porrentruy pour son accueil.

Il salue particulièrement les invités parmi lesquels Madame la Ministre des Finances Rosalie Beuret Siess et Monsieur Christophe Riat, Délégué aux affaires communales sont présents. **Gilles Villard** souhaite également la bienvenue à Madame Coralie Favre, Bureau Sironi intervenant au point 6, Monsieur Patrick Bandelier, directeur du Collège Stockmar. Il salue l'ensemble des maires des communes du district de Porrentruy et tout particulièrement Victor Egger, nouveau maire de Fontenais qui a pris ses fonctions courant décembre 2024.

Monsieur Raphaël Schneider de l'AEFCDP est excusé. Monsieur Louis Schütz remplace Monsieur Philippe Christinaz, Maire de Fahy qui est excusé. Madame Sophie Cramatte est excusée.

La presse est représentée par Monsieur Thomas Nagy, pour Le Quotidien Jurassien et Madame Inès Bartlome pour RFJ.

1.
Accueil

Gilles Villard salue le personnel administratif du SidP; Gregory Pressacco, chef de service et responsable technique, Sandra Voisard, administratrice des finances, Jérémy Huber, chargé de mission, Suzy Bée, secrétaire de la CCBL, Molie Nganga, apprentie et Julien Coeudevez, manager de l'Espace Loisirs. Sophie Cramatte, secrétaire du SidP est remplacée ce soir par Suzy Bée. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut commencer.	
Gilles Villard, Cornol : l'ordre du jour se compose de sept points. Pas de demande de modification de l'ordre du jour.  Sont nommés scrutateurs : • Isabelle Tallat, Maire de Courtedoux • Didier Jolissaint, Maire de Courgenay.	2. Désignation des scrutateurs
 Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2024 est approuvé à la majorité évidente et sans modification. Gilles Villard, Cornol : remerciements adressés à Madame Cramatte pour son excellent travail.	3. Approuver le PV du 9 octobre 2024
Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Lionel Maître. Lionel Maitre, Boncourt : salue l'assemblée et remercie les personnes de leur présence. Il présente la nouvelle convention « SidP – HCA », signée en janvier 2025 et dont les modalités sont fixées pour une durée de cinq ans. Elle modernise les conditions d'exploitation, simplifie la gestion et optimise l'utilisation des infrastructures de la Raiffeisen Arena. Elle fixe une tarification stable et uniforme entre les sociétés, clarifie les responsabilités du HC Ajoie en matière de publicité et marketing, et garantit des revenus complémentaires pour les deux parties. Le HC Ajoie prévoit également la construction de neuf loges supplémentaires. L'investissement est totalement à charge du HC Ajoie. En contrepartie, le HC Ajoie encaissera la location de celles-ci et en reversera un montant forfaitaire au SidP. Les loges seront la propriété du SidP avec une jouissance totale au HC Ajoie. Gregory Pressacco, SidP : tient à préciser que les loges seront construites avec du bois afin de garder l'identité de la patinoire. Lionel Maitre, Boncourt : tient à remercier M. Julien Coeudevez et M. Gregory Pressacco pour leur travail intense et leur investissement dans l'élaboration de cette convention. Gilles Villard, Cornol : ouvre la discussion et demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée. Gilles Villard, Cornol : remercie Lionel Maitre. La présentation ppt sera envoyée aux communes.	4. Patinoire Convention avec le HCA Projet de nouvelles loges
Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Thierry Crétin. Thierry Crétin, Basse-Allaine : salue l'assemblée. Présentation de la première planification financière du SidP, établie sur dix ans, avec une comparaison des cinq dernières années. Elle vise à dégager les tendances financières régionales, sans être un budget ni une gestion courante de la trésorerie. Elle permet d'identifier les besoins en liquidités et de planifier l'endettement.	5. Planification financière

Cette planification, évolutive est mise à jour chaque année. Elle a pour objectif de fournir aux communes les informations nécessaires concernant les charges régionales qu'elles doivent intégrer dans leur propre planification.

Elle repose sur des hypothèses telles qu'une démographie stable, un taux d'intérêt prévisionnel de 2,5 %, et tient compte des investissements prévus, de leur impact sur les amortissements, l'endettement, les charges financières et la participation des communes.

Il reste encore plusieurs points ouverts et en suspens nécessitant des décisions politiques et législatives avant une éventuelle intégration à cette planification :

Les aspects liés au fonctionnement et aux investissements pour Thurmman, la piscine en plein air, la SEDRAC, ainsi que les modalités de répartition des charges de la commune-centre.

La CESAC devra également être intégrée ultérieurement.

Thierry Crétin, Basse-Allaine, cède la parole à Gregory Pressacco.

Gregory Pressacco, SidP : salue l'assemblée.

Il intervient sur les graphiques concernant la patinoire et nous donne des explications détaillées concernant les charges, la dette et explique le détail des remboursements des emprunts. Pour information, les impacts de la nouvelle convention avec le HCA sont reportés dans le graphique.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : reprend la parole pour Stockmar.

Les charges d'intérêts et remboursement de la dette sont remboursés par les communes avec répartition/habitant et une charge constante sur la durée d'amortissement, validé par le service des communes M. Julien Buchwalder le 13 ct.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : cède la parole à Sandra Voisard.

Sandra Voisard, SidP : présente une analyse détaillée sur l'ensemble des produits et des charges du SidP avec des graphiques relatifs aux résultats par domaine.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : commente la planification des charges financières régionales. Elle sera remise aux communes après l'assemblée de ce jour.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : remercie grandement Sandra Voisard et Gregory Pressacco qui ont œuvré efficacement et qui maîtrisent pleinement ce plan. Il a été élaboré en collaboration avec BDO. Il précise que ce plan, c'est le nôtre !

Gilles Villard, Cornol : ouvre la discussion et demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Gilles Villard, Cornol : remercie les intervenants.

La présentation ppt sera envoyée aux communes.

Gilles Villard, Cornol : informe l'assemblée qu'il y aura trois votations après la présentation et cède la parole à Michel Vallat, Bure.

Michel Vallat, Bure : salue l'assemblée. Présentation de l'ordre du jour de sept points suivis de l'introduction sur le projet du collège Stockmar.

Michel Vallat, Bure : cède la parole à Coralie Favre.

Coralie Favre, Bureau Sironi : prend la parole sur les principales caractéristiques du projet et son évolution. Selon les slides présentées, il y aura 7 salles de classes et une salle de sport supplémentaires. Une nouvelle salle de sport avec deux surfaces de jeu transformable en une salle omnisport remplacera la salle actuelle. Elle comprendra une estrade pour les visiteurs et une buvette. L'aménagement de deux terrains extérieurs (football + basketball) permettront à tous d'en profiter en dehors des heures scolaires.

Gregory Pressacco, SidP : prend la parole sur le traitement des oppositions et donne des informations précises entre autre les arbres, le bruit, les places de parc...

Il y en a dix-huit qui ont été enregistrées. Les séances de conciliation n'ont pas encore eu lieu, elles sont en cours de traitement et on cherche des compromis.

6. Rénovation du complexe scolaire de Stockmar
- a. Décider de soumettre à votation populaire le projet de rénovation de Stockmar en dérogation au règlement d'organisation du SidP
 - b. Préavis des communes
 - c. Sous réserve de l'acceptation du point 6a, décider du libellé qui sera soumis en votation populaire

Michel Vallat, Bure : prend la parole concernant les subventions et recherches de fonds. Plusieurs subventions sont attendues comme de la part du Service de l'enseignement, de l'Office des sports, l'Office de la culture, fonds sous formes de divers soutiens ou dons.

Concernant les aspects financiers, le montant total brut soumis au vote est de CHF 30 millions.

Gregory Pressacco, SidP : prend la parole et explique la projection financière de ces CHF 30 millions avec des charges annuelles constantes par remboursement progressif de l'emprunt et charges d'intérêt dégressives. Il explique l'impact financier pour toutes les communes.

Michel Vallat, Bure : informe de la présence de Didier Nicoulin, président de la CESAC, Coralie Favre, architecte du Bureau Sironi et Patrick Bandelier, directeur de Stockmar puis ouvre la discussion en demandant s'il y a des questions.

Victor Egger, Fontenais : remercie les porteurs du projet pour leur présentation. Après en avoir discuté avec le Conseil communal de Fontenais, il souhaite avoir des compléments d'informations sur les aspects énergétiques et les coûts d'exploitation.

Gregory Pressacco, SidP : avait reçu des questions similaires au sujet des futurs coûts d'exploitation. Ce domaine est complexe à évaluer car dépendant de plusieurs paramètres dont la fréquentation et aussi le comportement des utilisateurs. Toutefois par rapport aux estimations des mandataires, on attend une diminution de moitié des consommations thermiques liée principalement à l'amélioration de l'isolation et à l'installation d'une ventilation contrôlée. À l'inverse, pour l'électricité, on a besoin de plus d'énergie électrique, environ le double, pour faire fonctionner cette ventilation qui est inexistante aujourd'hui. Pour répondre directement à la question de Victor Egger, il y a des panneaux photovoltaïques qui sont prévus. Ceux-ci sont d'ailleurs nécessaires et obligatoires selon la législation et pour obtenir les labellisations Minergie pour la rénovation (label Minergie) et la construction (label Minergie P) de bâtiments publics. Nous prévoyons de les installer sur le toit de la salle de sport car cet emplacement est optimal et offre une surface suffisamment grande. Cette installation n'est pas comprise dans les CHF 30 millions du crédit. Ils seront financés soit par le concept de prêt citoyen, soit par la nouvelle société EDP SA. Nous n'avons aucun souci pour trouver les fonds nécessaires pour ce projet.

Gilles Villard, Cornol : demande s'il y a d'autres questions. Aucune question n'est posée.

Gilles Villard, Cornol : nous allons passer aux votations. Il informe l'assemblée que la commune de Coeuve n'est pas représentée et aucune information ne nous est parvenue.

- a. **Gilles Villard, Cornol** : celles et ceux qui acceptent la décision suivante sont priés de se manifester par un levé de main :

Décider de soumettre à votation populaire le projet de rénovation de Stockmar en dérogation au règlement d'organisation du SidP.



Décision :

- **OUI** : à l'unanimité
- **NON** : pas d'avis contraire
- **Abstention** : pas d'abstention

- b. **Gilles Villard, Cornol** : celles et ceux qui acceptent le préavis suivant sont priés de se manifester par un levé de main :

Préavis des exécutifs communaux sur le projet de rénovation du complexe scolaire de Stockmar pour un montant de CHF 30'000'000.- brut



Décision

- **OUI** : 16 communes
- **NON** : 1 avis contraire, Commune de la Baroche
- **Abstention** : pas d'abstention

- c. **Gilles Villard, Cornol** : celles et ceux qui acceptent le libellé tel que présenté qui sera soumis en votation populaire le 18 mai prochain tel que proposé sont priés de se manifester par un levé de main :

Acceptez-vous un crédit de CHF 30'000'000.- destiné à financer les travaux au complexe scolaire de Stockmar (école secondaire du district) à Porrentruy comprenant la rénovation et l'assainissement des bâtiments du collège et la construction d'une salle de sport avec deux surfaces de jeu.

Gregory Pressacco : informe que le libellé voté sera imposé sur les bulletins de vote. Le message électoral contient douze pages.

Gilles Villard, Cornol : confirme que le libellé sera sur les bulletins.

Karine Genesta-Nagel, Alle : propose d'ajouter « brut » devant le montant de CHF 30 millions.

Didier Jolissaint, Courgenay : ne faut-il pas ajouter « sous-réserve de l'obtention des subventions, étant donné qu'il n'y a pas de subvention ?

Gregory Pressacco : apporte immédiatement les modifications annoncées sur le slide pour votation.

Didier Jolissaint, Courgenay : propose d'ajouter « solidairement ».

Karine Genesta-Nagel, Alle : propose de changer « au » par « du » « ... destiné à financer les travaux du complexe scolaire... ».

Thierry Crétin, Basse-Allaine : propose d'ajouter « sous déduction des subventions ».

Philippe Eggertswyler, Porrentruy : n'est pas favorable à la proposition de texte « sous déduction des subventions ». Sur le principe, ce serait mieux de mettre « sous réserve de l'obtention » car si on ne touche pas de subvention, on ne pourrait pas faire le projet. Il faut enlever le mot « brut » devant les CHF 30 millions.

Gregory Pressacco, SidP : propose d'ajouter le texte « donner compétence au comité du SidP pour se procurer les fonds nécessaires ».

John Moser, Basse-Vendline : indique que sur le fond la majorité est d'accord et propose que Christophe Riat, Délégué aux affaires communales valide demain le libellé sur la forme qui sera imposée sur les bulletins pour la votation.

Philippe Eggertswyler, Porrentruy : une décision doit être arrêtée ce soir, car les documents nécessaires à la convocation du prochain Conseil de ville du 3 avril 25 doivent être envoyés demain afin de respecter les délais.

Gilles Villard, Cornol : pense que le message est conforme ainsi et peut être voté. Il demande s'il y a d'autres modifications à apporter. Aucune modification n'est demandée.

Gilles Villard, Cornol : Les délégués qui acceptent la question soumise au corps électoral telle que présentée sont priés de se manifester par un levé de main :

Acceptez-vous un crédit de CHF 30'000'000.- destiné à financer les travaux au complexe scolaire de Stockmar (école secondaire du district) à Porrentruy comprenant la rénovation et l'assainissement des bâtiments du collège et la construction d'une salle de sport avec deux surfaces de jeu, sous réserve de l'obtention des subventions et donner compétence au comité du SidP pour se procurer les fonds nécessaires.



Décision

- **OUI** : à l'unanimité
- **NON** : pas d'avis contraire
- **Abstention** : pas d'abstention

Michel Vallat, Bure : remercie les intervenants et l'assemblée. C'est un projet réfléchi, on a travaillé dur. Ce sont de longs mois de travail et sans élément superflu. Michel Vallat, Bure : pour donner suite aux décisions prises, il présente les prochaines étapes clés. Des informations détaillées sur les procédures seront transmises aux administrations communales dès demain. Gilles Villard, Cornol : remercie les intervenants. La présentation ppt sera envoyée aux communes.	
Gilles Villard, Cornol : ouvre la discussion et cède la parole à Gregory Pressacco. Gregory Pressacco, SidP : transmet une information aux délégués. Pour répondre aux demandes de plusieurs communes du district, une formation sur mesure à la gestion des déchets est proposée. Elle est destinée aux voyers, gestionnaires et conseillers communaux. Les formations de COSEDEC sont principalement organisées dans le canton de Vaud et ne correspondent pas toujours aux spécificités de notre région. C'est pourquoi, une formation adaptée à notre district a été élaborée, en collaboration avec l'Office de l'environnement, la Fondation Arc Jurassien Déchets et le SidP. Les administrations communales recevront prochainement les informations détaillées. Un minimum de 10 et un maximum de 16 participants sont requis ; une seconde session pourra être organisée en cas de forte demande. Elle sera financée à moitié par le canton, la Fondation ARC Jurassien et le SidP. Le solde étant couvert par les inscriptions. Romain Schaer, la Baroche : prend la parole et informe que la date retenue pour cette formation est le jeudi 8 mai 2025. Elle se tiendra dans la salle de conférence de la patinoire. La présentation ppt sera envoyée aux communes. Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Romain Schaer. Romain Schaer, la Baroche : Toutes les communes ont été informées des prestations proposées par Energie du Jura : EDJ par mail. Cette information est arrivée le lendemain de la communication en lien avec Energies du district de Porrentruy SA. Il s'agit de deux sociétés différentes. EDJ est une société privée avec des financements externes à la région et parfois au canton. Nous sommes ravis de la démarche lancée pour Energies du district de Porrentruy SA, une démarche qui est un projet local au service de notre région. Gilles Villard, Cornol : demande s'il y a des questions à ce sujet. Aucune question n'est posée. Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Jérémy Huber. Jérémy Huber, SidP : prend la parole et présente un diaporama sur les projets-modèles pour un développement territorial durable 2025 – 2030. Il nous rend attentif que l'appel à projet modèle de la Confédération identifie que la qualité de vie diminue dans les zones rurales et de montagne, en raison de la perte de services de base, des emplois et d'espaces publics. Cette situation affecte particulièrement les personnes âgées et peu mobiles suite au vieillissement de la population. Objectifs : Les projets-modèles doivent tester des approches innovantes pour améliorer la qualité de vie en zones rurales et de montagne, en améliorant ou rendant à nouveau possible l'accès aux fonctions des centres, en revalorisant l'espace public, les habitats en faisant sorte que ceux-ci soient reliés à la mobilité douce et coordonner les services, les installations publiques d'autres offres à l'échelle intercommunale.	7. Divers

Les projets doivent générer des connaissances sur des approches intercommunales visant à mieux connecter les services et fonctions locales, améliorer la qualité du séjour dans les espaces publics et renforcer son rôle social.

Plusieurs communes du district mènent actuellement des actions isolées.

Une démarche commune pourrait permettre de répondre plus efficacement aux besoins quotidiens des villages. Thématiques déjà évoquées : répartition d'appartements protégés, lieux d'accueil pour services itinérants, centres de jour ponctuels, et gestion intercommunale pour construire et gérer ces lieux et autres à proposer.

Jérémy Huber propose aux communes intéressées de prendre contact avec lui, dans un délai de 3 semaines afin de créer un groupe de travail courant avril, définir les thématiques d'intérêt, en vue de déposer ou non un projet d'ici au 30 juin 2025.

La présentation ppt sera envoyée aux communes.

Gilles Villard, Cornol : demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Thierry Crétin, Basse-Allaine.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : information concernant le dossier gouvernance. Avec Jacques Blanc on a prolongé le délai de remise du questionnaire envoyé aux communes jusqu'à mi-avril. Il ne faut pas hésiter à faire des remarques, des oppositions ou autre afin qu'on puisse en discuter lors de la séance au mois de mai.

Gilles Villard, Cornol : demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Jean-Paul Lachat, Clos-du-Doubs.

Jean-Paul Lachat, Clos-du-Doubs : Permettez-moi de vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordé ce soir en validant ce projet important, qui sera prochainement soumis à la population.

Ce travail, mené depuis plusieurs mois, a mobilisé beaucoup de personnes.

Il remercie tout particulièrement Michel Vallat, Bure et Gregory Pressacco, SidP pour tout le travail accompli. Il s'agit d'un projet solide, complet, le fruit de nombreuses discussions, réflexions et ajustements. Arriver à cette étape ce soir est déjà en soi une réussite collective.

Je vous invite désormais à continuer de le soutenir activement auprès de la population. Vous serez interpellés par les médias, et je vous remercie par avance pour votre engagement

La décision prise ce soir est primordiale. C'est la population qui va décider, je vous demande de continuer à soutenir ce projet dans vos communes

Gilles Villard, Cornol : demande si quelqu'un veut prendre la parole ? Personne ne se manifeste.

Conclusion

Gilles Villard, Cornol : remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation. Il remercie le comité et le personnel du SidP pour la préparation de cette assemblée. Il donne rendez-vous le 4 juin 2025 pour la prochaine assemblée générale et remercie la commune de Porrentruy de son accueil et pour l'apéritif qui suivra.

Il clôt cette assemblée générale à 21h20.

Porrentruy, le 19 mars 2025

AU NOM DE L'ASSEMBLEE

Le Président


Gilles Villard

La Secrétaire


Suzy Bée